

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00203 Numéro SIREN : 775 703 150 Nom ou dénomination : ILE DE FRANCE SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt 2071

Certifié conforme
Chenille

REÇU LE

- 1 MARS 2022

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire:

ILE DE FRANCE SANTE

5 avenue Charles BRAS

77184 EMERAINVILLE

SIRET: 77570315000059

APE: 6832A

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

DOCUMENTS ANNUELS

225 2071

Désignation de l'entreprise		ILE DE FRANCE SANTE		77184 EMERAINVILLE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5 avenue Charles BRAS					
Numéro SIRET *		7 7 5 7 0 3 1 5 0 0 0 0 5 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	725	016	725	
	Immobilisations corporelles *		028	2 063 031	030	1 545 398	517 633
	Immobilisations financières * (1)		040	3 707	042		3 707
	Total I (5)		044	2 067 464	048	1 546 124	521 340
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	112 000	066		112 000
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	166 997	070	163 792	3 204
		Autres * (3)	072	357 680	074	32 182	325 498
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	450 768	086		450 768
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	1 087 447	098	195 975	891 471
	Total général (I + II)		110	3 154 912	112	1 742 100	1 412 812
PASSIF						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			152 400	
	Ecart de réévaluation		124			58 749	
	Réserve légale		126			10 671	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		)	807 517	
	Report à nouveau		134			- 220 874	
	Résultat de l'exercice		136			210 579	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			1 019 043		
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			83 424	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			84 053	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N : ...)		169		)	226 291	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176			393 768		
Total général (I + II + III)		180			1 412 812		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise		ILE DE FRANCE SANTE		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le 31/12/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214
		Services			217		218
						137 423	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222
	Production immobilisée *						224
	Subventions d'exploitation reçues						226
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits						230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234
	Variation de stock (marchandises)*						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242
Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAE *				243	1 967	244	
Rémunérations du personnel *						250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
Dotations aux amortissements*						254	
Dotations aux provisions						256	
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	
Produits financiers (III)		280	5	Charges financières (V)		294	
				Produits exceptionnels (IV)		290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	210 579	314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Écart des valeurs Liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire	993		
	Dont divers	Crédance due au report en arrière du déficit				346	350
		Déduction Exceptionnelles :	- art. 39 decies			655	
			- art. 39 decies A			643	
			- art. 39 decies B			645	
			- art. 39 decies C			647	
			- art. 39 decies D			648	
			- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
- art. 39 decies F					990		
- art. 39 decies G			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	210 579	354	
Déficit	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables: *		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	n	372	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	19 434	412	-18 708	414		416	725				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	61 546	422	-8 566	424		426	52 979				
	Constructions	430	2 802 347	432	-1 040 599	434		436	1 761 748				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 578	442		444		446	4 578				
	Installations générales agencements divers	450	221 114	452	-57 939	454		456	163 175				
	Matériel de transport	460	23 912	462	6 588	464		466	30 500				
	Autres immobilisations corporelles	470	47 771	472	2 278	474		476	50 049				
Immobilisations financières		480	3 707	482		484		486	3 707				
TOTAL		490	3 184 412	492	-1 116 947	494		496	2 067 464				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	19 434	502	-18 708	504		506	725				
Immobilisations corporelles	Terrains	510	2 706	512	220	514		516	2 927				
	Constructions	520	1 970 775	522	- 640 236	524		526	1 330 539				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 578	532		534		536	4 578				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	212 508	542	-54 185	544		546	158 322				
	Matériel de transport	550	24 040	552	-20 346	554		556	3 694				
	Autres immobilisations corporelles	560	44 296	562	1 039	564		566	45 335				
TOTAL		570	2 278 340	572	- 732 216	574		576	1 546 124				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 <i>Septies</i> A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : ÎLE DE FRANCE SANTE						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	159 242	652	4 549	654		656	163 792
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	32 182	664		666	32 182
TOTAL		680	159 242	682	36 732	684		686	195 975
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	226 452
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982t	
Déficits imputés								983	210 579
Déficits reportables								984	15 873
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	15 873
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI								995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)								996	
IV DIVERS									
Primes de cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

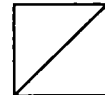
DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ÎLE DE FRANCE SANTE		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020
		Données en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Total 1 + Total 2 + Total 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n° 2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

7 7 5 7 0 3 1 5 0 0 0 0 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ILE DE FRANCE SANTE

ADRESSE (voie)

5 avenue Charles BRAS

CODE POSTAL

77184

VILLE

EMERAINVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI DASSAULT 4 PLAISANCE

N° SIREN (si société établie en France)

339865925

% de détention

33.33

Adresse :

N°

5

Voie

AVENUE CHARLES BRAS

Code Postal

77184

Commune

EMERAINVILLE

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

VICTORIA

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

50.00

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFIP N° 2065 2021

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01/01/2020 Et clos le 31/12/2020

Régime simplifié d'imposition ☐Régime réel normal ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐**A IDENTIFICATION**

Désignation,
SIRET,
dresse
de la société :

ILE DE FRANCE SANTE
5 avenue Charles BRAS
77184 EMERAINVILLE
77570315000059

Adresse du siège social

Ancienne adresse :
(en cas de changement)

N° Téléphone :

B ACTIVITE

Activités exercées :

LOCATION IMMOBILIERE

Si vous avez changé d'activité, cocher la case ☐**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31% Bénéfice imposable à 28% Déficit

Bénéfice imposable à 15% 0 Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérés (art. 238 quinquies)

3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur ☐ Zone de développement prioritaire Art. 44 septuies ☐

Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Autres dispositifs ☐

Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré PV exonérées relevant du taux à 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case) ☐**D - IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration 2065)Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration ☐Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe ☐

Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :

Nom et adresse de société tête de groupe :

N°ID. fiscale :

N°ID. fiscale :

G - COMPTABILITE INFORMATISEEL'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? 0

Si oui, indication du logiciel utilisé : MTAE

ECF : ☐ Nom et adresse du prestataire :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I

Nom et adresse du conseil :

AFIREC
12 RUE VICTOR MASSE

75009 PARIS

Tél : 0144404840

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

N° d'agrément du CGA :

Date :

Lieu : EMERAINVILLE

Qualité et nom du signataire :

EMMANUELLE CHOLLET

GERANTE

CGA ☐Viseur Conventionné ☐

Tél :

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	ILE DE FRANCE SANTE 31/12/2020
---	-----------------------------------

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 4	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 5		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 6 (à préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 7		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis 8	Total (a à h)		

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 Bis 2021

ILE DE FRANCE SANTE

Désignation de l'entreprise

31/12/2020

et Date de clôture de l'exercice

J - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisées au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE

ou exercice

Désignation de l'entreprise : ILE DE FRANCE SANTE

du : 01/01/2020

Adresse : 5 avenue Charles BRAS

77184

EMERAINVILLE

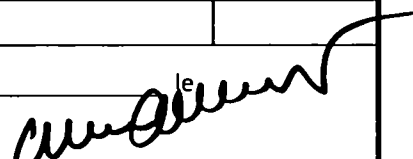
au : 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire EMMANUELLE CHOLLET GERANTE		À EMERAINVILLE Signature : 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		ILE DE FRANCE SANTE		
N° d'identification (SIRET)		77570315000059		Exercice social
				31/12/2020
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B			(1) - [(2)+(3)+(4)]	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES **REPARTITION DU CAPITAL**

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

ILE DE FRANCE SANTE
 5 avenue Charles BRAS
 77184 EMERAINVILLE
 77570315000059
 6832A

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DETENUES PAR D' AUTRES SOCIETES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE

Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de particip.	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de particip dans la sté

**TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL**

ARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D' INNOVATION

désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L' EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l' acheteur/ souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de Participation

TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

ILE DE FRANCE SANTE

5 avenue Charles BRAS

77184 EMERAINVILLE

Numéro SIRET du principal établissement

77570315000059

Code APE

6832A

Adresse du siège social si différente

Résultats de l'exercice

Résultats imposables dans les conditions de droit commun

Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs

Dont plus-value nette à court terme

Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice

Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

Plus-value nette à long terme de l'exercice

Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I

Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

Bénéfices soumis au taux réduit

Montant maximum exigible au taux réduit: 38120 Euros x durée de l'exercice en mois /12

Dont plus-value nette à court terme imposable

Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice

Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I

Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I

Total

Bénéfices soumis au taux normal

Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%

Certifié conforme

ILE DE FRANCE SANTE

s.a.r.l. au capital de 152.400,00 €

RCS Meaux B 775 703 150

Siège social : 5, avenue Charles Bras
77184 Emerainville

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2020

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous ont été présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2020, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 137 423 euros, autres produits 119 969 euros et un produit exceptionnel de 1 145 000 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- autres charges externes	340 120 euros
- impôts, taxes et versements assimilés	34 943 euros
- rémunération du personnel	53 653 euros
- charges sociales	22 004 euros
- dotations aux amortissements	67 291 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 210 579 euros, **avant imputation des déficits antérieurs**.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de 210 579 euros, **avant imputation des déficits antérieurs.**

Résultat fiscal après imputation des déficit 0 euros

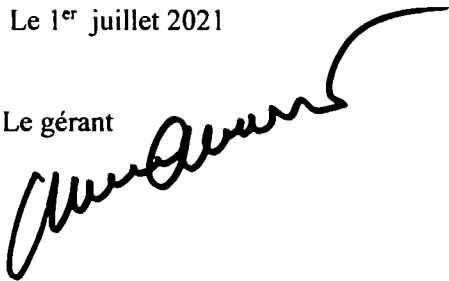
Report à nouveau du résultat.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le 1^{er} juillet 2021

Le gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Durand', written over the text 'Le gérant'.

Certifié conforme

ILE DE FRANCE SANTE

s.a.r.l. au capital de 152.400,00 €

RCS Meaux B 775 703 150

Siège social : 5, avenue Charles Bras

77184 Emerainville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} JUILLET 2021

EXERCICE 2020

L'an deux mille vingt et un le 1^{er} juillet à 11h, les Associés de la société Ile de France Santé, se sont réunis au siège social sis à Émerainville, 5, avenue Charles Bras, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

Madame Emmanuelle CHOLLET CUVEILLE

Monsieur Marc POULAIN

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion sur les comptes de l'année 2020;

Approbation des comptes et du rapport de gestion;

Affectation des résultats de l'exercice 2020;

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'**exercice 2020**, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire, avant imputation des déficits antérieurs, de 210 579.00 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence l'assemblée donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Report du bénéfice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi et les textes réglementaires.

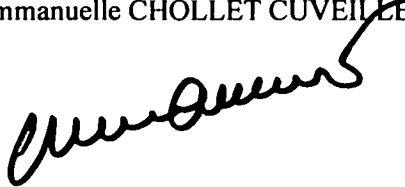
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 H.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant.

Le 1^{er} juillet 2021

Emmanuelle CHOLLET CUVEILLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuelle', written over the printed name 'Emmanuelle CHOLLET CUVEILLE'.